

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LUZECH	Délibération
		N° 2023_1_6

Convocation du 20 janvier 2023

Le 25 janvier 2023 à 18h00, les membres du Conseil municipal de la Commune de LUZECH se sont réunis dans la salle du Conseil municipal de la mairie sous la présidence de M. Bernard PIASER, Maire de LUZECH

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Gérard ALAZARD, M. Pierre BALTENWECK, M. Pierre BORREDON, Mme Christine CALVO, M. Floréal CARBONIE SUILS, M. Patrice CASTANIER, M. Benoît FABRE, Mme Christina GARRIGUES, Mme Sonia LEGLAIVE, Mme Chrystèle MINELLO, M. Rémy MOLIERES, M. Bernard PIASER, M. Pascal PRADAYROL.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme Claudine AUDOIN, Mme Lydie LAFON.

ÉTAIENT ABSENTS :

EXCUSÉ(S) AYANT DONNÉ PROCURATION :

Mme Delphine AZNAR a donné procuration à Mme Christina GARRIGUES

Mme Cécile DOUELLE a donné procuration à Mme Sonia LEGLAIVE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. Pierre BALTENWECK

LA SÉANCE SE POURSUIVANT

Délibération n° 2023_1_6 : Convention mise à disposition logiciel Crplus SDIS

Monsieur le Maire informe le Conseil que le Service Départemental d'Incendie et de Secours propose aux communes par le biais d'une convention de la mise à disposition à titre gratuit et d'utilisation du logiciel Crplus, ayant pour objet la gestion collaborative des hydrants et Points d'Eau d'Incendie (PEI) dans les limites géographiques du territoire de la commune.

Ce logiciel permettra d'obtenir les résultats suivants au niveau de l'ensemble des points d'eau : consultation, mise à jour, état de disponibilité et d'indisponibilité des PEI, impressions, statistiques et cartographies associées.

Le Conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré décide :

- **de désigner** comme utilisateurs ;
 - Monsieur Bernard PIASER
 - Monsieur Patrice CASTANIER
 - Madame Virginie DUART
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, en tant que personne responsable, à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
17	Présents : 13 Procurations : 2	Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

<p>REÇU EN PREFECTURE LE : 27/01/2023</p> <p>DATE DE MISE EN LIGNE : 27/01/2023</p>	<p>Pour expédition conforme,</p> <p>Le Maire,</p> <p>Monsieur Bernard PIASER</p>
---	--